

Loto santé

ENTREPRISES

12 prix

Valeur totale de **20 000 \$**

**1 TIRAGE À
CHAQUE MOIS**



FONDATIONSANTÉ
BAIE-DES-CHALEURS

D'où vient la Loto Santé ?

Il y a quelques années déjà, la Fondation Santé Baie-des-Chaleurs a instauré cette activité de financement. Sous forme de vente de billets de loterie, les employés exclusivement du CISSS de la Gaspésie plus précisément ceux de la Baie-des-Chaleurs avaient le droit d'y participer.

Un billet est au coût de 104 \$, soit 2\$ par semaine. Bien sûr, ils peuvent en prendre plus qu'un. Le coût du ou des billets de Loto Santé peut être payé en totalité ou encore être réparti sur leur paie tout au long de l'année. Les profits de cette activité sont réinvestis en achat d'équipements médicaux.

Chaque mois, un ou plusieurs tirages d'un montant prédéterminé (par exemple 1 000 \$ ou 2 000 \$) sont faits parmi les billets participants.

Ce que la Fondation propose

La Fondation Santé Baie-des-Chaleurs a pour mission de contribuer au **financement de projets** permettant le **développement des soins de santé et de services sociaux** offerts dans la Baie-des-Chaleurs. Ces projets sont chapeautés par le noble objectif d'améliorer la santé et le bien-être de la population, tout en suscitant **la participation du milieu**.

C'est pourquoi la fondation a créé une Loto Santé dédiée à la population, où également les entrepreneurs et employés des entreprises de la région peuvent participer. En confirmant la participation de votre entreprise à la Loto Santé Entreprises, vos employés et vous aurez la possibilité d'acheter des billets pour la Loto Santé au profit de la Fondation Santé Baie-des-Chaleurs. Un total de 500 billets est disponible pour cette édition.

DONNEZ
POUR MIEUX
RECEVOIR,
ICI

Implication

Plusieurs options s'offrent à vous!

Dans un premier temps, nous proposons à vos employés et vous de participer à la Loto Santé Entreprises de la Fondation. Les inscriptions viendront sous peu.

Vous et vos employés pourrez acheter un ou plusieurs billets au coût de 104 \$ chacun, payable en un versement à la Fondation ou encore par déductions sur vos paies si votre entreprise offre cette option. Pour l'option de déductions, l'entreprise peut ensuite faire un virement à la Fondation sur une base mensuelle par exemple.

Nous vous proposons également de faire la commandite d'un prix et ainsi augmenter les bénéfices de l'activité pour la Fondation. En échange, la Fondation vous donne de la visibilité et invite un ou des représentants de votre entreprise à procéder au tirage. Les tirages seront effectués sur les ondes de CIEU FM à l'émission de plus grande écoute (Harvey au réveil) ainsi qu'en direct sur la page Facebook de la Fondation Santé Baie-des-Chaleurs. Tous les avantages sont à la page Plan de partenariat.

Calendrier

Voici le calendrier des tirages avec les prix en argent

Les tirages auront lieu sur les ondes de CIEU FM à 8h15

2024

24 AVRIL
1 000 \$

29 MAI
1 000 \$

19 JUIN
3 000 \$

17 JUILLET
1 000 \$

21 AOÛT
2 000 \$

25 SEPTEMBRE
1 000 \$

23 OCTOBRE
1 000 \$

27 NOVEMBRE
1 000 \$

2025

18 DÉCEMBRE
5 000 \$

22 JANVIER
1 000 \$

19 FÉVRIER
1 000 \$

17 MARS
2 000 \$

DONNEZ
POUR MIEUX
RECEVOIR,
ICI

Plan de partenariat

| PARTENAIRE | AVANTAGES (pour un mois spécifique) |
|---------------------------|---|
| 1 000 \$ 8 mois | <ul style="list-style-type: none">• 15 occasions publicitaires (radio) pour le mois du tirage |
| 2 000 \$ 2 mois | <ul style="list-style-type: none">• 21 occasions publicitaires (radio) pour le mois du tirage |
| 3 000 \$ 1 mois | <ul style="list-style-type: none">• 28 occasions publicitaires (radio) pour le mois du tirage• Nom de l'entreprise sous le montant sur la bannière rétractable de l'activité (visible lors des tirages et au bureau de la Fondation le reste de l'année) |
| 5 000 \$ 1 mois | <ul style="list-style-type: none">• 35 occasions publicitaires (radio) pour le mois du tirage• Nom de l'entreprise sous le montant sur la bannière rétractable de l'activité (visible lors des tirages et au bureau de la Fondation le reste de l'année) |

TOUS LES PARTENAIRES AURONT ÉGALEMENT LES AVANTAGES SUIVANTS :

- Présence d'un représentant de l'entreprise au tirage et mention de son nom dans les occasions publicitaires (possibilité d'enregistrer votre voix)
- Tirage en ondes sur CIEU FM
- Tirage en direct sur la page Facebook de la Fondation et sur celle de l'entreprise (si désiré)
- Identification de l'entreprise sur les communications de l'activité sur la page Facebook de la Fondation
- Mention de l'entreprise sur la page de l'activité du site internet de la Fondation
- Reçu fiscal de 50% de la valeur du partenariat

**DONNEZ
POUR MIEUX
RECEVOIR,
ICI**

Aperçu en chiffres

Revenus de l'activité

VENTE DE BILLETS *
(500 BILLETS À 104 \$) 52 000 \$

COMMANDITES POTENTIELLES
DES ENTREPRISES 0 - 20 000 \$

Dépenses de l'activité

IMPRESSION DES BILLETS
ET PUBLICITÉ 600 \$

LICENCE 500 \$

PRIX EN ARGENT 20 000 \$

Total des profits* entre 30 900 \$ - 50 900 \$

*EN CONSIDÉRANT QUE LES 500 BILLETS SONT VENDUS

**DONNEZ
POUR MIEUX
RECEVOIR,
ICI**

Votre entreprise désire participer ?

Ensemble, employeurs et employés de la région, vous pouvez contribuer au développement des soins de santé de NOTRE population, celle de la Baie-des-Chaleurs.

**Réservez votre commandite et/ou confirmez
votre participation dès maintenant :**

www.jedonneenligne.org/fondationsantebdc/entreprises

FONDATIONSANTÉ
BAIE-DES-CHALEURS



**DONNEZ
POUR MIEUX
RECEVOIR,
ICI**